

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES LANDES

Siège social :
111 chemin de l'Herté
40465 PONTONX-SUR-L'ADOUR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/06/2024

Réunion de l'Assemblée Générale du 12 avril 2025 relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 30/06/2024

SAS CABINET JEAN-PIERRE GOUZY
Siège social : 34 bis rue de la Chalosse BP 127,
40994 SAINT-PAUL-LES-DAX CEDEX
Membre de la Compagnie Régionale de **Grande Aquitaine**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 30/06/2024

A l'assemblée générale de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Assemblée Départementale des Chasseurs des Landes relatifs à l'exercice clos le 30/06/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note numéro 3 de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode d'enregistrement des provisions de dégâts de gibiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations**

significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les durées d'amortissement des actifs immobilisés,
- Les estimations des charges relatives aux dégâts de gibier,
- Les engagements sociaux de l'association,
- Les dépréciations pratiquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

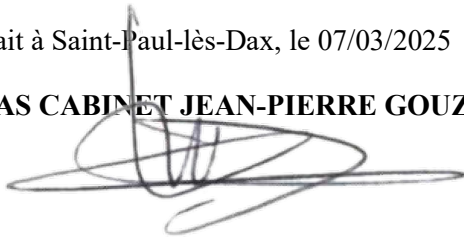
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Paul-lès-Dax, le 07/03/2025

SAS CABINET JEAN-PIERRE GOUZY

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/06/2024	Net au 30/06/2023
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres	86 183	59 100	27 083	5 497
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains	450 033		450 033	283 033
. Constructions	3 429 730	3 229 594	200 136	228 693
. Installations tech., matériels, outillage	343 340	332 795	10 546	15 642
. Autres	1 628 598	1 564 525	64 073	36 313
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés	19 820		19 820	17 510
. Prêts	20 000	20 000		
. Autres				
Total	5 977 705	5 206 014	771 691	586 688
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	24 264	1 766	22 498	30 959
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	17 135		17 135	15 809
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	365 005		365 005	551 350
Valeurs mobilières de placement	2 262 922		2 262 922	714 009
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	4 009 488		4 009 488	5 042 042
Charges constatées d'avance	53 413		53 413	80 893
Total	6 732 227	1 766	6 730 461	6 435 062
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	12 709 932	5 207 780	7 502 152	7 021 750

BILAN PASSIF

	Net au 30/06/2024	Net au 30/06/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	710 443	710 443
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres	5 324 304	4 780 087
Report à nouveau	-312 509	-822 714
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	283 713	544 218
Situation nette (sous-total)	6 005 951	5 212 033
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	41 733	85 134
Provisions réglementées		
Total	6 047 683	5 297 167
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	607 749	482 514
Total	607 749	482 514
PROVISIONS		
Provisions pour risques	198 036	739 330
Provisions pour charges	107 361	100 946
Total	305 397	840 276
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 691	74 430
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	210 320	219 375
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	264 374	97 797
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	938	10 191
Total	541 323	401 793
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	7 502 152	7 021 750

	du	01/07/2023	%	du	01/07/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au	30/06/2024	PE	au	30/06/2023	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations		1 701 240	54,33		1 735 955	47,10	-34 715	-2,00
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens		435 676	13,91		519 580	14,10	-83 905	-16,15
<i> dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services		9 935	0,32		9 165	0,25	770	8,40
<i> dont parrainages</i>								
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subventions		491 338	15,69		562 483	15,26	-71 145	-12,65
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels		9 222	0,29				9 222	#####
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières		145 399	4,64		142 996	3,88	2 403	1,68
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges		273 386	8,73		625 433	16,97	-352 047	-56,29
Utilisations des fonds dédiés		12 168	0,39		29 338	0,80	-17 170	-58,52
Autres produits		53 059	1,69		61 051	1,66	-7 992	-13,09
Total		3 131 423	100,00		3 686 001	100,00	-554 578	-15,05
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises		466 033	14,88		482 026	13,08	-15 993	-3,32
Variation de stocks		9 031	0,29		8 901	0,24	131	1,47
Autres achats et charges externes		889 282	28,40		955 305	25,92	-66 023	-6,91
Aides financières		318 645	10,18		307 939	8,35	10 706	3,48
Impôts, taxes et versements assimilés		90 695	2,90		79 899	2,17	10 796	13,51
Salaires		740 932	23,66		761 138	20,65	-20 206	-2,65
Cotisations sociales		295 382	9,43		155 932	4,23	139 449	89,43
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		130 869	4,18		132 475	3,59	-1 606	-1,21
Dotations aux provisions		76 984	2,46		182 854	4,96	-105 870	-57,90
Reports en fonds dédiés		137 403	4,39		142 996	3,88	-5 593	-3,91
Autres charges		15 240	0,49		22 078	0,60	-6 838	-30,97
Total		3 170 496	101,25		3 231 543	87,67	-61 047	-1,89
Résultat d'exploitation		-39 073	-1,25		454 458	12,33	-493 531	-108,60
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		144 784	4,62		15 700	0,43	129 084	822,20
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P.								
Total		144 784	4,62		15 700	0,43	129 084	822,20
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées		500	0,02		500	0,01		
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.					12 044	0,33	-12 044	-100,00
Total		500	0,02		12 544	0,34	-12 044	-96,01
Résultat financier		144 284	4,61		3 156	0,09	141 128	4472,10

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du 01/07/2023	%	du 01/07/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/06/2024	PE	au 30/06/2023	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	105 211	3,36	457 614	12,41	-352 403	-77,01
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion	224 054	7,16	120 132	3,26	103 922	86,51
Sur opérations en capital	5 935	0,19	1 877	0,05	4 058	216,17
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges						
Total	229 988	7,34	122 009	3,31	107 979	88,50
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	32 798	1,05	11 500	0,31	21 298	185,20
Sur opérations en capital	7 687	0,25	21 849	0,59	-14 162	-64,82
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total	40 485	1,29	33 349	0,90	7 136	21,40
RESULTAT EXCEPTIONNEL	189 504	6,05	88 660	2,41	100 844	113,74
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	11 002	0,35	2 056	0,06	8 946	435,12
TOTAL DES PRODUITS	3 506 195		3 823 710		-317 515	-8,30
TOTAL DES CHARGES	3 222 483		3 279 492		-57 010	-1,74
EXCEDENT OU DEFICIT	283 713	9,06	544 218	14,76	-260 505	-47,87
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat	31 155		32 054		-899	-2,81
Total	31 155		32 054		-899	-2,81
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole	31 155		32 054		-899	-2,81
Total	31 155		32 054		-899	-2,81

ANNEXE

- **Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice**
- **Règles et méthodes comptables**
- **Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Notes sur le Compte de Résultat**
- **Engagements financiers et autres engagements**

ANNEXE

Exercice clos le : 30/06/2024

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

La fédération départementale des chasseurs participe à la mise en valeur du patrimoine cynégetique départementale, à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que ses habitats

Activités ou missions :

- Promotion et défense de la chasse ainsi que ses adhérents
- Actions d'information, d'éducation et d'appui technique à l'intention des gestionnaires territ.
- Coordonnent les actions des associations communales
- Actions de prévention des dégâts de gibier et indemnisations

Moyens mis en oeuvre :

Une équipe de 19 salariés (techniciens, personnels administratifs) ainsi que les ACCA permettent la réalisation des activités et mission de l'association

Effectifs :

17

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Il convient de noter que le nombre de chasseurs continue de diminuer : le nombre passe de 17 793 en 2022/2023 à 17 282 en 2023/2024

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

Evaluation des provisions Indemnisations Dégâts

Les dossiers provisionnés à la cloture de chaque exercice ne donnaient pas lieu à une indemnisation systématique du fait de l'absence de pièces justificatives demandés ou non produites.

Il figurait donc au 30/06/2023 un montant de provision au passif du bilan qui dans les faits ne seraient pas réglées ou à des montants inférieurs à ceux indiqués.

La Fédération des Chasseurs des Landes a décidé de modifier la méthode appliquée sur les provisions Dégâts

La méthode retenue est la suivante au 30/06/2024 : enregistrement en charges à payer des montants dus au titres des dossiers complets et enregistrement d'une provision selon les données statistiques mises à jour chaque année.

Il a été mis en place un suivi statistique sur les 10 dernières années des données suivantes : déclaration Dégâts, paiements, dossiers incomplets, paiement des provisions, etc

Le changement de méthode impacte les comptes annuels de la façon suivante :

- au passif

** suppression des provisions Dégâts 2013/2014 à 2022/2023 pour 506 748 €

** diminution du RAN Débiteur de 506 748 €

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Frais externe de formation				
nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	5 ANS				
Dont frais de développement						
Dont fond commercial						
Terrains	N/A					
Constructions	L	10 - 20 ANS				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	L	5 - 10 ANS				
Autres immobilisations corporelles	L	5 - 10 ANS				

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Frais de développement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de développement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

<i>Valeurs brutes</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	102 829	24 960	41 605	86 183
Immobilisations corporelles.....	5 889 251	288 107	325 657	5 851 701
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés.....				
Immobilisations financières.....	37 510	2 310		39 820
Total.....	6 029 590	315 377	367 262	5 977 705

Amortissements et dépréciations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	97 332	3 373	41 605	59 100
Immobilisations corporelles.....	5 325 570	119 314	317 970	5 126 914
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés.....				
Immobilisations financières.....	20 000			20 000
Total.....	5 442 903	122 687	359 575	5 206 014

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....	
Autres créances	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé		20 000	20 000
Actif circulant et charges constatées d'avance.	435 552	435 552	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées	
Immobilisations financières	
Usagers et comptes rattachés	
Autres créances	72.816
Disponibilités.....	34 240

Charges constatées d'avance :

53 413

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		544 218

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	544 218	
Report à nouveau		
Total des affectations	544 218	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....	710 443			710 443
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....	4 780 087	544 218		5 324 304
Report à nouveau.....	-822 714		510 205	-312 509
Résultat de l'exercice.....	544 218	283 713	544 218	283 713
Situation nette	5 212 033	827 931	1 054 423	6 005 951
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	85 134		43 401	41 733
Provisions réglementées.....				
Total.....	5 297 167	827 931	1 097 824	6 047 683

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Total				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles	4 780 087	544 217		5 324 304
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres				
Réserves pour projet de l'entité				
Total (1)	4 780 087	544 217		5 324 304
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....	128 677		7 619	121 058
Provision pour amendes et pénalités.....				
Provisions pour charges sur legs et donations				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....	711 599	184 339	711 599	184 339
Total (3)	840 276	184 339	719 218	305 397
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
.....				
- financières.....	20 000	20 000		20 000
Sur stocks et en cours.....	2 336	1 766		1 766
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)	22 336	21 766		21 766
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	5 642 699	750 322	719 218	5 651 467
Dont dotations et reprises : -				
d'exploitation.....		85 165	113 867	
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A+B-C+D	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
Subventions d'exploitation							
ECO CONTRIBUTION	482 513	145 399	12 168			615 744	
Sous-total	482 513	145 399	12 168			615 744	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total	482 513	145 399	12 168			615 744	

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	65 691	65 691		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	210 320	210 320		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	264 374	264 374		
Produits constatés d'avance	938	938		
Total :	541 323	541 323		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	4 402
Dettes fiscales et sociales.....	99 741
Autres dettes	264 374

Produits constatés d'avance : 938

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	1 701 240	1 735 955	72,48	71,10
Subventions d'exploitation	491 338	562 483	20,93	23,04
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels	9 222		0,39	
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières	145 399	142 996	6,19	5,86
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	2 347 199	2 441 434	100,00	100,00

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
BENEVOLATS	Valorisation des heures bénévoles des administrateurs selon 2 niveaux I et II Montant valorisé en fonction de la convention collective applicable à l'association

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Motifs de la non comptabilisation :

Nature	Valorisation
--------	--------------

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Produits

Montant perçu au titre d'assurances-vie
Montant de la rubrique "Legs, donations"
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations

Total des produits

Charges

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations

Total des charges

FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Frais de développement comptabilisés en charge au cours de l'exercice

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	14 291	
Honoraires afférents aux services autres que la certification		
Total	14 291	

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Non recensé

Dons en nature destinés à être cédés.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

--

Engagements donnés :

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements

--

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

--

--

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

--	--	--	--

Indemnités de fin de carrière

121 058		128 677	
---------	--	---------	--

Méthodes et hypothèses utilisées :

Méthode des unités de crédits projetés

Norme comptable IAS19

--

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

Engagements

de crédit bail :

Terrains
Constructions
Inst. techn., mat. & out.
Autres immo. corp.
Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

N/C